

Amendement

Attendu que Mme Nathalie Gros-Louis, contrôleure, a quitté ses fonctions le 28 juin 2021 et que le poste n'a pas encore été comblé;

Attendu que Mme Maryse Picard a été nommée à titre de directrice générale du Conseil de la Nation huronne-wendat et est entrée en fonction le 2 août 2021;

Compte tenu de ce qui précède, **il est proposé** par le Chef familial René W. Picard, **appuyé** par le Chef familial Denis Bastien, et **résolu** :

De retirer Mme Nathalie Gros-Louis de la liste des signataires;

D'ajouter Mme Maryse Picard à titre de signataire pour tous les types de transactions bancaires.

Adopté à l'unanimité lors de l'assemblée régulière du 20 septembre 2021.

(TD)

21-09-21

EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL DE LA NATION HURONNE-WENDAT

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO 7191 SÉANCE DU 31 mai 2021

Sont présents:

Rémy Vincent	Grand Chef
Denis « Kalo » Bastien	Chef familial
Carlo Gros-Louis	Chef familial
Dave Laveau	Chef familiale
René « Wellie » Picard	Chef familial
Stéphane B. Picard	Chef familial
William Romain	Chef familial
Daniel Sioui	Chef familial
Jean-Mathieu Sioui	Chef familial

Tina Durand

Secrétaire

**SIGNATAIRES AUTORISÉS
POUR LES TRANSACTIONS BANCAIRES DU CONSEIL DE LA
NATION HURONNE-WENDAT**

Attendu que la résolution #6950 du 3 décembre 2018 identifiait les personnes désignées pour être les signataires autorisés pour toutes les opérations bancaires nécessaires au bon fonctionnement administratif;

Attendu que la résolution #6950 a été amendée suite aux élections d'octobre 2020 afin de mettre à jour la liste des signataires autorisés pour les transactions bancaires du Conseil de la Nation huronne-wendat (CNHW) suite aux élections d'octobre 2020;

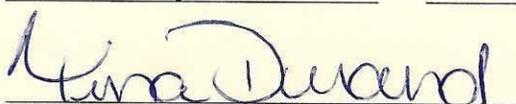
Attendu que madame Sylvie Bellehumeur, signataire autorisé, quittera ses fonctions de directrice des Services administratifs et des Finances le 31 mai prochain;

Attendu que madame Claudine Gros-Louis occupera le poste de directrice des Finances et des Technologies informatiques et devra être autorisée à signer les transactions bancaires du CNHW dans le cadre de ses fonctions;

Page 1 de 3

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 1 juin 2021 Résolution adoptée à l'unanimité



SECRÉTAIRE
TINA DURAND

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

Canada,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO 7191 SÉANCE DU 31 mai 2021

**SIGNATAIRES AUTORISÉS
POUR LES TRANSACTIONS BANCAIRES DU CONSEIL DE LA
NATION HURONNE-WENDAT**

Compte tenu de ce qui précède, **il est proposé** par le Chef familial Dave Laveau, **appuyé** par le Chef familial Daniel Sioui, et **résolu** de désigner les personnes suivantes qui peuvent en toutes circonstances, au nom du Conseil de la Nation huronne-wendat (CNHW), effectuer des retraits ou ordonner des virements, et tirer, accepter, endosser ou signer des chèques, billets à ordre, lettres de change ou autres instruments, ou donner d'autres ordres :

- Monsieur Rémy Vincent, Grand Chef;
- Monsieur René W. Picard, Chef familial;
- Monsieur Denis Bastien, Chef familial;
- Madame Claudine Gros-Louis, directrice des Finances et des Technologies informatiques;
- Madame Nathalie Gros-Louis, contrôleure;
- Monsieur Réjean Gros-Louis, analyste financier;
- Monsieur Marc-André Comeau, contrôleur adjoint.

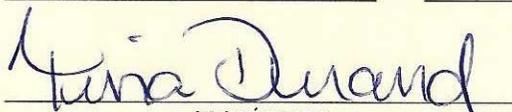
Il est également résolu d'identifier les personnes suivantes qui peuvent en toutes circonstances, au nom du CNHW, passer des conventions avec les institutions financières et signer en faveur du CNHW d'autres documents, y compris sa Convention générale de services financiers et divers contrats relatifs aux produits ou services bancaires:

- Monsieur Rémy Vincent, Grand Chef;
- Monsieur Denis Bastien, Chef familial;
- Monsieur René W. Picard, Chef familial;
- Madame Claudine Gros-Louis, directrice des Finances et des Technologies informatiques.

Page 2 de 3

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 1 juin 2021 Résolution adoptée à l'unanimité



SECRÉTAIRE
TINA DURAND

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO 7191 SÉANCE DU 31 mai 2021

**SIGNATAIRES AUTORISÉS
POUR LES TRANSACTIONS BANCAIRES DU CONSEIL DE LA
NATION HURONNE-WENDAT**

Il est aussi résolu que, dans tous les cas, deux de ces signatures soient toujours requises;

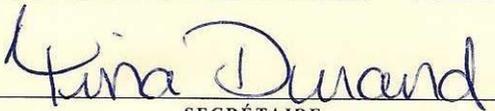
Il est finalement résolu que la présente résolution:

- soit dorénavant la seule applicable, et ce, à partir du 1 juin 2021.
- annule la résolution #6950 *Signataires autorisés pour les transactions bancaires du CNHW*.

Page 3 de 3

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 1 juin 2021 Résolution adoptée à l'unanimité


SECRÉTAIRE

TINA DURAND

